

COMMENT INFLUENCER VOTRE DÉPUTÉ

FAITES-VOUS ENTENDRE POUR SAUVER DES ANIMAUX !

Votre député peut jouer un rôle important en mettant, ou en conservant certaines questions au premier plan de la scène politique. Bien que l'envoi d'une pétition ou d'un plaidoyer à un responsable gouvernemental constitue un bon moyen de transmettre un message, la communication directe et personnelle au niveau local est encore plus efficace.

Qui est mon député ?

Vous pouvez trouver les coordonnées de votre député en inscrivant votre code postal en allant au site Internet suivant :

<http://www.parl.gc.ca/>

POURQUOI EST-IL SI IMPORTANT D'INFLUENCER LES DÉPUTÉS ?

Les députés peuvent réagir de différentes façons. Même s'ils ne sont pas d'accord avec vous, ils ont l'obligation de transmettre votre message au ministre responsable. Ils peuvent également soulever la question, prouver l'intérêt que soulève cette question et demander un débat en Chambre. Hors du Parlement, ils peuvent envoyer des articles aux journaux ou en parler en public. Plus les députés entendent leurs commettants parler de quelque chose, plus ils seront portés à agir.

LE FAIT DE N'AVOIR PAS VOTÉ POUR MON DÉPUTÉ OU QUE LE PARTI DE MON DÉPUTÉ NE SOIT PAS AU POUVOIR AFFECTE-T-IL MA DEMANDE ?

Non. Vous pouvez communiquer avec votre député quel que soit le parti que vous appuyez. Un député représente les électeurs de sa circonscription. Tous les députés ont un certain poids au Parlement.

EN SAVOIR DAVANTAGE SUR VOTRE DÉPUTÉ :

Avant de communiquer avec votre député, il serait utile de vous renseigner davantage sur lui. En vous informant sur sa position sur certaines questions, vous pourrez savoir à quel point il est au courant et ce qu'il en pense. Ainsi, vous serez en mesure de communiquer avec lui plus efficacement en déterminant d'avance la manière dont vous l'entretiendrez du sujet qui vous préoccupe.

Recherchez les renseignements suivants lors de votre recherche sur votre député :

- Que faisait-il avant de devenir député ?
- S'intéresse-t-il personnellement aux questions touchant la protection des animaux ou l'environnement ?
- Quelle est la position du parti de votre député ? Souvenez-vous que les députés sont guidés par les politiques de leurs partis.
- Votre député occupe-t-il un poste au gouvernement ?
- Avait-il occupé un poste précédemment ?
- Siège-t-il à un comité ?
- Votre circonscription est-elle une circonscription girouette, c.-à-d., votre député n'a été élu que par une faible marge ? (Votre député pourrait être plus réactif à votre demande s'il n'a gagné que par une faible majorité).
- Votre député est-il nouveau ou cela fait déjà un moment qu'il représente la circonscription ?
- Quelles sont les tendances du vote de votre député en Chambre ? Vous pouvez le savoir en communiquant avec son bureau.

La manière la plus facile de vous renseigner sur votre député et ses responsabilités actuelles est de le faire par Internet. Commencez par son site Internet. Vous pouvez également consulter votre journal local et toute mise à jour que votre député pourrait vous envoyer.

IL FAUT CONNAÎTRE LE SUJET !

Avant de lui envoyer une lettre, de lui téléphoner ou de participer à une réunion avec votre député, assurez-vous de connaître le sujet. Cela ne signifie pas que vous devez être expert en la matière, en revanche, vous serez plus en mesure de défendre énergiquement la question si vous la connaissez bien. Assurez-vous de pouvoir prouver ce que vous avancez ! Vous pourriez réaliser que vous connaissez mieux la question que votre député. Souvenez-vous qu'un député doit être au courant de beaucoup de choses. Même s'il n'est pas très informé du sujet ou ne semble pas concerné, il faut continuer à soulever votre sujet de préoccupation. Il lui incombe de faire connaître les préoccupations de ses commettants.

COMMUNIQUER AVEC VOTRE DÉPUTÉ :

Rédiger une lettre : Vous pouvez commencer par la rédaction d'une lettre exprimant votre point de vue.

Pour trouver des conseils sur la rédaction de lettres efficaces, veuillez consulter les Conseils de l'IFAW pour la rédaction de lettres. Dans votre lettre, vous pouvez également demander à rencontrer votre député pour discuter du sujet de la lettre. N'oubliez pas de demander une réponse !

Envoyer un courriel : Beaucoup de députés pensent que le courriel est le meilleur moyen pour communiquer avec les électeurs. Pour la rédaction de courriels, il vous suffit de suivre les mêmes conseils que pour la rédaction de lettres. Assurez-vous d'inscrire vos coordonnées pour faire la preuve que vous êtes bien un électeur de la circonscription.

Téléphoner : Il est probable que vous ne parlerez pas directement au député dès le premier appel et que vous devrez probablement parler à un adjoint du député. N'oubliez pas que cette personne est une source importante d'information pour le député sur les préoccupations de ses électeurs. Prenez en note le nom et la fonction de cette personne. N'allongez pas votre conversation, soyez poli et résumez clairement votre sujet. Si vous le souhaitez, vous pouvez demander à rencontrer votre député pour discuter du sujet. Si vous ne pouvez pas obtenir un rendez-vous avec votre député, demandez à un membre du personnel de parler à la personne qui s'occupe du sujet qui vous préoccupe. Si vous avez à faire à un répondeur, laissez un message court donnant vos coordonnées.

Important :

Présentez-vous toujours comme étant un citoyen préoccupé - vous ne représentez pas l'IFAW.

RENCONTRE AVEC VOTRE DÉPUTÉ :

Avec la rencontre :

- N'oubliez pas que pour avoir plus d'effet, vous devez concentrer la discussion sur un seul sujet. Établissez la liste des points les plus importants que vous voulez soulever. Il est possible que le député ne puisse pas vous consacrer beaucoup de temps, par conséquent vos arguments doivent être simples et concis pour ne pas le noyer dans les détails. Réfléchissez aux arguments communs que vous allez défendre et ce que vous en direz. Anticipez les questions que pourrait vous poser le député. Il serait utile de vous livrer à une répétition !

Devrais-je mentionner mes propres convictions politiques ?

Il est souvent utile de déclarer votre soutien au parti du député ou que vous êtes un électeur indécis. Vous pouvez faire allusion au fait que les actions du député peuvent se traduire par des votes.

Tenez-nous au courant :

Assurez-vous d'informer l'IFAW de ce que vous aurez appris à propos de la position de votre député. S'il est favorable à une collaboration étroite avec l'IFAW ou pas, faites-le nous savoir !

- Constituez une documentation : Il se peut que vous veuillez montrer des photos, des schémas et des diagrammes pour illustrer vos propos. Ce sont des représentations faciles à assimiler sans devoir effectuer beaucoup de lecture. Vous impressionnerez inoubliablement votre député si vous lui laissez des documents comme des éditoriaux en faveur de vos arguments et des lettres des lecteurs ou des nouveaux articles de presse qui illustrent bien votre argumentation. En outre, vous pouvez lui remettre une pétition ou des lettres signées par d'autres électeurs qui partagent vos inquiétudes. Vous serez beaucoup plus persuasif si vous prouvez que les sympathisants avec votre cause constituent plus qu'une petite partie de la population.

- Si vous le souhaitez, vous pouvez vous faire accompagner à la réunion par une personne qui partage les mêmes idées que vous sur la question. Cela présente un avantage alors que l'un observe les réactions non verbales du député, prend des notes et réfléchit, l'autre prend la parole. Plus de deux personnes pourrait compliquer la conversation. Assurez-vous que l'autre personne connaît très bien le sujet que vous allez discuter et formez un front uni. Ne donnez pas l'impression au député que vous avez le moindre désaccord.

- N'oubliez pas votre tenue, les apparences sont importantes. Soyez ponctuel !

Durant la réunion :

- Votre présentation doit être courte et concise étant donné, que vous n'avez pas beaucoup de temps. Il est bon de faire préciser la durée de la réunion dès le début. Exprimez clairement les mesures que vous souhaiteriez voir votre député prendre. Il est important de l'écouter attentivement, même s'il ne partage pas le même point de vue que vous. Cela vous permettra de déceler

les indices sur la façon dont vous « présenterez » vos arguments, sur la connaissance qu'a votre député de la question et les mauvaises interprétations qu'il fait du sujet. Prenez note de certains commentaires édifiants faits par votre député.

- Insistez pour obtenir une promesse d'engagement de la part de votre député. Demandez-lui de préciser sa position sur la question. Ne lui laissez pas d'échappatoire ou la possibilité de changer de sujet. Écoutez attentivement ce que votre député se dit disposé à faire. Les députés font souvent des déclarations pour se montrer agréables, alors qu'en réalité, ils ne s'engagent pas du tout. Si c'est le cas, vous pourriez lui proposer diplomatiquement d'adopter quelques mesures plus énergiques. Vous pourriez, par exemple, lui proposer d'écrire de votre part au ministre ou de soulever la question en Chambre.

- Toujours souligner le soutien d'habitants de votre localité. Par exemple, vous pouvez mentionner les activités récentes des groupes locaux de protection des animaux ou indiquer le nombre de signatures recueillies dans les pétitions.

- Ne vous laissez pas intimider ! Si vous n'êtes pas en mesure de répondre à une question, avouez tout simplement que vous n'en connaissez pas la réponse, mais que vous allez vous renseigner. Demandez les coordonnées de la personne à laquelle vous transmettez le plus tôt possible la réponse et les renseignements.

- Il se peut qu'un membre du personnel du cabinet du député assiste à la réunion. Ce type de personne joue souvent un rôle de premier plan étant donné qu'elle maîtrise les conseils au député et l'aide à s'acquitter de ses lourdes tâches. Vous devriez noter le nom de cette personne pour vous assurer de la tenir au courant des choses à l'avenir et, si possible, établir une bonne relation de travail avec elle.

- Soyez constructifs en offrant des solutions plutôt que des critiques. Réfléchissez pour savoir comment persuader votre député pour qu'il écoute ce que vous avez à dire. Vous réussirez mieux à attirer l'attention de votre député si vous faites la démonstration que beaucoup des électeurs partagent vos inquiétudes et qu'en vous écoutant il se fera beaucoup de publicité. Teintez votre approche de la question d'une perspective locale et personnelle. Insistez sur les raisons pour lesquelles ce sujet vous préoccupe ainsi que d'autres que représente votre député.

- N'oubliez pas de demander conseil à votre député sur la manière de faire progresser votre sujet, que ce soit au Parlement ou par d'autres moyens qui pourraient vous aider.

Après la réunion :

- Faites suivre la réunion par une note de remerciement, qui comprendra également un rappel des points essentiels soulevés et des décisions clés qui ont été prises.

- Assurez-vous toujours de ne promettre que des choses que vous pouvez livrer le plus rapidement possible !

- Si votre député pose des questions ou montre de l'intérêt pour l'un des volets de la conversation, saisissez cette occasion pour effectuer le suivi par lettre, feuille de renseignements, appel téléphonique ou une autre réunion. Les élus réagissent mieux s'ils constatent que vous leur transmettez des renseignements qui leur seront utiles, plutôt que des renseignements qui ne servent que votre propre objectif.

- Une première visite ne devrait jamais être la dernière. Assurez-vous que vous, ou un membre de votre groupe, maintienne le contact avec le personnel du député sur la question.

Citations :

Pour souligner vos arguments, pourquoi ne pas citer une déclaration de votre député sur la question ?

